

Réunion du 28 mai 2021

Convocation du 22/05/2021

Le vingt-huit mai deux mil vingt et un à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M.DELANAUD Stéphane, le Maire

Etaient présents : Mrs DELANAUD Stéphane, DESFORGES Christophe, Mes DOUCHET Delphine, TETU Catherine, FEBWIN Marcelle, Mrs BONNEMENT Joël, WASSE William, DUCROCQ Jean-Claude, M. TETAZ Martial,

Absents excusés : M. PETIT Mario, M LALUC Aurélien pouvoir à M. DESFORGES Christophe

Secrétaire de séance : Mme DOUCHET Delphine

La secrétaire de séance donne lecture du procès-verbal du 16 avril 2021 qui n'appelle aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

1. DELIBERATION TRANSFERT DU SDIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE VERS LES COMMUNES

Mr le Maire fait part au conseil que lors de la réunion du conseil communautaire du 29/04/2021, des décisions budgétaires importantes ont été prises en raison des difficultés financières et pour assurer les projets structurants à venir (besoin d'environ 1 400 000 €), les décisions suivantes ont été prises :

- Augmentation des taux d'imposition (taxe foncier, taxe foncier non bâti, CFE)
- Augmentation de La TEOM passe de 13,13% à 13,38%
- Diminution de 2000 €/commune pour les recettes de l'éolien
- Transfert du SDIS vers les communes

En ce qui concerne le transfert du SDIS vers les communes, le conseil communautaire demande l'accord des communes. Ce transfert se fera uniquement pour les 2 prochaines années et sera ensuite repris par la CCALN. Pour notre commune cette dépense engendrera une dépense de fonctionnement d'environ 6405€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, vote pour

2. TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET NETTOYAGE DES PIERRES DE L'ÉGLISE

Des travaux urgents au niveau des chéneaux de l'église doivent être réalisés.

Suite à la visite du tailleur de pierre (Mme Sandra Mondot de Flers sur Noye) le jeudi 20/05/21, un devis de 13.720€ HT soit 16014 € TTC est présenté.

Après en avoir délibéré le conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet.

3. ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

M. le maire fait part au conseil que pour ces élections, nous devons mettre en place 2 bureaux de vote.

Après un tour de table, les bureaux se composent ainsi

Président de bureau mutualisé : Stéphane .Delanaud

Secrétaire de bureau mutualisé : Christophe Desforges / ou Delphine Douchet

	Régionales	Départementales
8H00 – 10H00	Joël Bonnement - Pascal Têtu	Catherine Têtu – Sandrine Delanaud
10H00 – 12H00	Stéphane Delanaud – Robert Boulanger	Christophe Desforges – Mario Petit
12H00 – 14H00	William Wasse – Jean-Claude Ducrocq	Delphine Douchet – Fabienne Legrand
14H00 – 16H00	Martial Tetaz – Gilles Febwin	Febwin Marcelle – Olivier Douchet
16H00 – 18H00	Stéphane Delanaud – Aurélien Laluc	Delphine Douchet – Christophe Desforges

4. DELIBERATION : LOCATION ETANG LOT n° 4

M. le maire explique au conseil qu'il y a un étang en location dans la section AC202 du marais.

En effet, le lot n°4 était loué par M. CARON mais suite à un litige avec ce dernier (envoi de son recommandé pour cesser le bail à la trésorerie plutôt qu'en mairie) cela donc provoqué une période de 3 ans sans location.

Ce lot a été laissé à l'abandon pendant toute la période ce qui engendre aujourd'hui de gros travaux de remise en état. Plusieurs arbres sont couchés dans l'étang suite à de nombreux coups de vent et la végétation empêche de faire le tour de l'étang.

Des visites ont eu lieu durant l'année 2020 mais n'ont donné lieu à aucun accord.

M. le Maire propose donc au conseil :

Le prix de la location à 1200€ par an
D'offrir les 3 premiers mois de location (soit une réduction de 300€ pour la première année) pour trouver plus facilement un locataire
De donner le bois des arbres couchés dans l'étang
D'accepter le paiement du loyer annuel en 3 fois sur 3 mois successifs.
Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte la proposition de Mr le Maire et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

5. INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

- Choix des dispositifs d'éclairage leds

Le jeudi 20 mai 2021, la FDE nous a présenté (Stéphane Delanaud et Catherine Têtu) les différents modèles disponibles avec leurs caractéristiques.

Suite aux réponses par mail reçues de votre part, le choix est donc le suivant :

- Couleur Gris anthracite
 - Couleur 2700 K (rendu avec un peu de jaune ; protège mieux la faune et la flore)
 - Leds FEEZE de chez Abel pour les lanternes possibilité d'utilisation lors de l'enfouissement des réseaux)
 - Leds Verso de chez Abel pour les candélabres
-
- Suite à la visite de la société PFC le mardi 18 mai 2021, la mise en place des pompes à chaleur sur le toit terrasse de la salle des fêtes est possible
 - Fête du village-feu d'artifice ?
 - Feu d'artifice (voir William)
 - Concours de pétanque le 11/07
 - Fête le 05/09

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20
Ont signé au registre, tous les conseillers présents